

Jean-François Martins annonce 104 mesures pour mieux « Nager à Paris »

Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris, a dévoilé lundi les 104 mesures du Plan « Nager à Paris ». Fruit d'une large concertation, il constitue l'un des engagements forts de la mandature d'Anne Hidalgo.

La piscine est aujourd'hui l'un des types d'équipements publics les plus fréquentés et les plus sollicités par les Parisiens : 7 millions d'entrées annuelles, près de 70.000 usagers très réguliers et une moyenne de 190.000 visiteurs par an dans chaque piscine.

Afin de répondre à la demande croissante et diversifiée des habitants – apprentissage de la natation, sport de compétition ou d'entretien, activités de loisirs ou de détente – la Ville de Paris s'engage dans la mise en œuvre d'un plan de grande envergure doté de plus de 150 M€.

Fruit d'une concertation exemplaire, élargie à l'ensemble des partenaires du service public de la natation et aux usagers dans toute leur diversité, le Plan « Nager à Paris » se décline en 104 mesures concrètes construites autour de 3 axes :

1. Moderniser le parc existant, doté de 39 piscines et 9 bassins écoles.
2. Créer de nouvelles piscines et baignades.
3. Optimiser les bassins et améliorer le fonctionnement au plus près des usages.

Les 10 mesures phares du Plan :

- 11 nouvelles piscines, bassins ou espaces de baignade urbains, familiaux et ludiques ;
- une offre nouvelle de natation de plein air ;
- la résorption des inégalités dans le taux de savoir-nager ;
- la création d'un « passeport de la Natation » pour les écoliers ;
- l'augmentation de 20% des créneaux pour le grand public et multiplication des nocturnes ;
- des créneaux « familles » sans ligne d'eau le week-end et pendant les vacances ;
- la signature de conventions de résidence avec 3 clubs structurants de Paris, conventionnement et accompagnement pour les autres ;
- des caisses automatiques et un accès aux piscines grâce à la carte Paris Citoyen ;
- des tablettes interactives pour que les usagers expriment leur avis sur le fonctionnement ;
- de l'information en temps réel sur les horaires d'ouverture et la fréquentation ;

Ce plan sera présenté et débattu au prochain Conseil de Paris.